

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 16 février 2016 à l'édifice municipal, à 19h00.

Membres du conseil présents :

Maire :	Danielle Dugas
Conseiller (ère) s :	Oswald Mazerolle Howard Vautour Roland Gallant

Membres du conseil absents :

Maire adjointe :	Christine Johnson
------------------	-------------------

Employés présents :

Directrice générale :	Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative :	Sheila Arsenault

16-11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HOWARD VAUTOUR propose, appuyé par **OSWALD MAZEROLLE**, que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé :

Adoptée

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Le dossier du Parc Daigle, c'est au bureau d'avocat. Il y aura un délai dans l'achat mais ce n'ait pas une question de condition ex : financement ou assurance mais plutôt du côté de l'incorporation de Coopérative de camping.

PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE

Demande de la Coopérative de Saint-Louis

La Coopérative de Saint-Louis a retiré la demande.

EXPOSÉS DES MEMBRES

Oswald Mazerolle a participé le 22 janvier à une rencontre avec Crandall Engineering pour parler du projet de la caserne de pompier. Il a également participé le 29 janvier à une rencontre avec les employés du Centre Aqua Kent pour discuter des projets à être réalisés cette année. Il a été le 2 février à Fredericton pour la présentation du budget. Et le 15 février, il a participé à une réunion de travail.

Roland Gallant a participé le 22 janvier à une rencontre avec Crandall Engineering pour parler du projet de la caserne de pompier. Il a également participé le 29 janvier à une rencontre avec les employés du Centre Aqua Kent pour discuter des projets à être réalisés cette année. Le 8 février, il participa à la réunion des Amis du Centre Aqua Kent. Et le 15 février, il a participé à une réunion de travail.

Howard Vautour a participé le 22 janvier à une rencontre avec Crandall Engineering pour parler du projet de la caserne de pompier. Il a également participé le 29 janvier à une rencontre avec les employés du Centre Aqua Kent pour discuter des projets à être réalisés cette année. Le 10 février, il participa à la réunion des pompiers. Et le 15 février, il a participé à une réunion de travail.

Danielle Dugas a participé le 20 janvier au Forum des maires de la zone. Le 21 janvier, à la conférence de presse organisée par l'AFMNB, au lancement de la campagne "On est Prêtes". Le 22 janvier, elle a participé à l'émission le Réveil à Radio Canada concernant la campagne "On est Prêtes". Elle a participé le 27 janvier à une réunion concernant le dossier de Loisir à la Commission de services régionaux de Kent. Elle a participé le 29 janvier à une rencontre avec les employées du Centre Aqua Kent pour discuter des projets à être réalisés cette année. Elle a été le 2 février à Fredericton pour la présentation du budget. Le 11 février, elle a participé à la réunion régulière de la Commission de services régionaux de Kent. Et elle a participé le 15 février à une réunion de travail.

RAPPORT CHEF POMPIER

M. Esmond Comeau nous dit que la brigade a répondu à 2 appels en janvier (1 feu de cheminé et 1 appel à l'ambulance). Il a participé à la réunion de l'Association de la Vallée de Miramichi et celle du Sud-Est.

RAPPORT FINANCIER

Le conseil fait la vérification du rapport financier du mois de janvier.

ÉTUDE CASERNE DE POMPIER

Il faut faire une étude de viabilité de projet d'ajout et de rénovation à la caserne existante.

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

Madame le Maire Dugas fit la lecture de la proclamation : Mois de cœur février 2016.

DEMANDE DE DON VILLAGE DES SOURCES EN ACADIE

Nous avons reçu une demande pour un don du Village des Sources en Acadie.

PROGRAMME ACTION CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a participé au programme Action Changements Climatiques (PACC) de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). La Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a participé au *Programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC)* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). La Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plan d'action afin de contrôler et réduire les dites émissions de GES. La prochaine étape de fixer l'objectif de réduction des émissions corporatives de GES et des émissions collectives de GES.

PROJET TRAIN OCÉAN 150

L'AFMNB encourage ses membres à prendre part du projet Train Océan 150 que propose la ville d'Amqui au Québec. Le projet présente bien l'aspect historique du train et le présent, en mettant l'accent sur le transport en commun et le service de train passager dans une perspective de développement durable.

ARRÊTÉ CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES

Le conseil a adopté l'arrêté 2015-03 intitulé, arrêté concernant les lieux dangereux et inesthétiques dans le village de Saint-Louis-de-Kent. La municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés et doit désigner et nommer une personne en vertu de l'autorité municipale pour assurer l'exécution des arrêtés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne tient à remercier le conseil avoir obtenu le droit de passage au piéton sur le pont et remercie aussi les employés qui s'occupe du déblaiement pour le beau travail.

Un citoyen demande si dans l'arrêté sur les lieux inesthétique et dangereux ça comprend les bâtiments vacants qui pourraient attirer des personnes non autorisées.

Un citoyen demande au conseil d'encourager le gouvernement du Nouveau-Brunswick à inciter les gens à voir la possibilité à utiliser l'énergie solaire.

MOTIONS & RÉOLUTIONS

16-12 PROCÈS-VERBAL

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par **ROLAND GALLANT**, que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 19 janvier 2016 soit accepté tel que circuler.

Adoptée

16-13 ÉTUDE DE CASERNE DE POMPIER

HOWARD VAUTOUR propose, appuyé par **ROLAND GALLANT**, d'embaucher la firme Crandall Engineering pour faire une étude de viabilité du projet d'ajout et de rénovation de la caserne de pompier existante un montant de 15,000 \$ plus tvh.

Adoptée

16-14 DEMANDE DE DON – VILLAGE DES SOURCES EN ACADIE

HOWARD VAUTOUR propose, appuyé par **OSWALD MAZEROLLE**, refuser un don au Village de Sources en Acadie.

Adoptée

16-15

PROGRAMME ACTION CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Attendu que la Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a participé au programme Action Changements Climatiques (PACC) de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB),

Attendu que la Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a participé au *Programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC)* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);

Attendu que la Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plan d'action afin de contrôler et réduire les dites émissions de GES ;

En conséquence,

La Municipalité de Saint-Louis-de-Kent a **RÉSOLU** de fixer l'objectif de réduction des émissions corporatives de GES de 12,4 % d'ici 2025, par rapport à leur niveau de référence de 2013 et de fixer l'objectif de réduction des émissions collectives de GES de 3,3 % d'ici 2025 par rapport à leur niveau de référence de 2012.

il est proposé par **ROLAND GALLANT**,
appuyé par **HOWARD VAUTOUR**
et résolu unanimement :

Adoptée

16-16

PROJET DE RÉSOLUTION MUNICIPALE POUR APPUYER LE PROJET : « TRAIN Océan 150 »

ATTENDU QUE la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristiques;

ATTENDU QUE la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale, et que la Ville d'Amqui y a relocalisé depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

ATTENDU QUE la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction PULLMAN (unité 4514) LYNNEWOD et laquelle célébrera en 2017 son centenaire (ce wagon très spécial avait été fabriqué aux ateliers PULLMAN City en 1917 non loin de Chicago pour le riche homme d'affaires Philadelphien : " Georges-Early Widener");

ATTENDU QUE le CANADA célébrera en 2017 son 150^e anniversaire de naissance en tant que Fédération, et que l'arrivée au pouvoir ce 19 octobre dernier, du tout nouveau gouvernement fédéral libéral, M Justin Trudeau, ouvre de toutes nouvelles perspectives en termes d'investissement dans la relance de divers créneaux de l'économie canadienne, dont le transport de passagers par rail;

ATTENDU QUE cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer le projet "Train Océan 150" ; à la nouvelle ministre responsable du Patrimoine Canada, Mme Mélanie Joly, ainsi que des activités pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne :

En Conséquence,

Il est proposé par : ROLAND GALLANT
Et appuyé par : HOWARD VAUTOUR

Adoptée

16-17

ARRÊTÉ 2015-03 CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES

ATTENDU QUE le conseil a adopté l'arrêté 2015-03 intitulé **ARRÊTÉ CONCERNANT LES LIEUX DANGEREUX ET INESTHÉTIQUES DANS LE VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT;**

ET ATTENDU QUE la municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit désignée et nommée en vertu de l'autorité municipale décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom de la municipalité pour assurer l'exécution des arrêtés :

Marie-Paul Robichaud

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les autorisations, désignations et nominations ci-dessus comprennent les suivantes :

-100.2(b), 101, 102(1) et 190.01(3) de la Loi sur les municipalités afin d'émettre des billets, commencer des procédures en Cour Provinciales, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour les lieux dangereux ou inesthétiques;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les autorisations, désignations et nomination ci-dessus continuent tant que la personne est à l'embauche de la municipalité, ou limités ou résiliés par le conseil.

Il est proposé par : OSWALD MAZEROLLE
Et appuyé par : ROLAND GALLANT


Adoptée

16-18

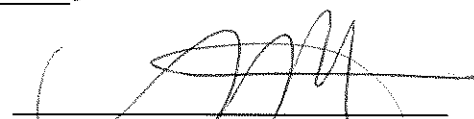
CLÔTURE DE LA SÉANCE

OSWALD MAZEROLLE, propose appuyé par **ROLAND GALLANT**, de clôturer la séance à 19h50.

Adoptée


DANIELLE DUGAS
Maire

15 mars 2016
DATE


MARIE-PAUL ROBICHAUD
Directrice Générale

